

Aide-mémoire sur la récupération



Papier et carton

- Journaux
- circulaires
- magazines
- carton plat
- papier de bureau
- boîtes de carton
- contenants d'œufs
- enveloppes
- carton ondulé
- sacs de papier
- livres
- annuaires



Verre

- Pots et bouteilles (ex.: bouteilles de vin et d'huile d'olive, contenants de moutarde, de liqueur, de jus, de mayonnaise).



Métal

- Boîtes de conserve
- canettes
- assiettes en aluminium
- papier d'aluminium propre
- couvercles de métal
- contenants



Plastique

- Plastique portant les numéros 1-2-3-4-5-7
- Pots et bouteilles
- contenants alimentaires
- contenant de boisson gazeuse et de produit d'entretien
- couvercles de plastique
- pellicules de plastique

- Déposez en vrac dans le bac uniquement les éléments qui figurent dans les quatre catégories mentionnées ci-haut.
- Rincez les contenants en utilisant un minimum d'eau froide.
- Prenez soin de plier et de défaire les boîtes de carton.
- Évitez d'emboîter des matières (ex. ne déposez pas de canettes d'aluminium dans un contenant de plastique fermé)
- Déposez toutes les pellicules plastiques dans un seul sac bouclé transparent.
- Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants

- Couches
- tampons
- mouchoirs
- papier carbone
- papier hygiéniques
- serviettes hygiéniques
- papier et carton vraiment souillés par les aliments
- enveloppes matelassées
- papiers métalliques
- essuie-tout
- cartables

- Miroirs
- verre plat (ex.: vitre)
- cristal
- poterie
- porcelaine
- vaisselle
- ampoules électriques
- tubes fluorescents (néons)
- pare-brise

- Poêles
- batteries
- réservoirs
- chaudrons
- pièces d'auto
- contenants de propane
- petits appareils électriques
- contenants sous pression ou tout autre produit métallique
- piles
- vélos
- clous
- radios

- Tous les items en polystyrène et portant le numéro 6 (ex.: tasses à café, plateaux de biscuits et de viande, styromousse, assiettes et ustensiles).
- Tous les produits ne servant pas de contenant (ex.: jouets, toiles de piscine, boyaux d'arrosage, caoutchouc, seringues, pneus, cassettes)



Quoi mettre ?



Préparation des matières

Quoi ne pas mettre ?



Aide-mémoire sur la récupération des autres matières

- Batteries d'automobiles — La plupart des garages • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Cartouches d'imprimantes & de télécopieurs — Club Lions de Repentigny • Hôtel de ville de Repentigny • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Encombrants (ex.: électroménagers, meubles) — Société Saint-Vincent-de-Paul • ÉcoParc de la MRC L'Assomption • Collectes des encombrants
- Huile à moteur usée & filtre — La plupart des garages • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Lunettes — La plupart des lunetiers • Club Lions de Repentigny • Hôtel de ville de Repentigny
- Matériaux de construction, rénovation & démolition — ÉcoParc de Repentigny • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Matériel informatique — La plupart des boutiques informatiques • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Médicaments périmés ou inutilisés & seringues — Pharmacies
- Peinture (RDD) — Patrick Morin • Quincaillerie Limoges & Frères • ÉcoParc de la MRC L'Assomption • Collecte satellite des RDD
- Piles (RDD) — Hôtel de Ville • Galeries Rive Nord (service à la clientèle) • ÉcoParc de la MRC L'Assomption • Collecte satellite des RDD
- Pneus — La plupart des garages • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Résidus domestiques dangereux (RDD) (ex.: solvants, bonbonnes de propane, pesticides) — ÉcoParc de la MRC L'Assomption • Collecte satellite des RDD
- Résidus verts — Collecte des résidus verts • ÉcoParc de Repentigny • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Téléphones cellulaires — La plupart des détaillants • Club des Lions de Repentigny • ÉcoParc de la MRC L'Assomption
- Vêtements — Société Saint-Vincent-de-Paul • Galeries Rive Nord (service à la clientèle) • ÉcoParc de la MRC L'Assomption



Réduire, c'est agir !

Saviez-vous que 85 % du contenu de votre poubelle peut être recyclé ou composté ?

- En effet, environ 45 % est constitué de verre, plastique, métal, papier et carton et 40 % de résidus de table ou de jardin.* Source : MRC QUÉBEC

Chaque citoyen peut faire sa part en évaluant ses besoins avant de consommer. Ainsi, la quantité de matières acheminées aux sites d'enfouissement sanitaire s'en trouvera réduite.

Consultez le Bottin vert, guide de récupération domestique, disponible sur le site Internet de la Ville pour en savoir plus sur les récupérateurs de votre région.